INSTIC
Institut supérieur des techniques industrielles et de la communication

Technicien(ne) Supérieur(e) en Conception Industrielle de Systèmes Mécaniques

BAC +2
titre certifié niveau III

Une formation, un métier

Le technicien supérieur en conception industrielle conçoit des systèmes mécaniques pour différents secteurs de l'industrie à partir d'un besoin formulé dans un cahier des charges définissant les fonctionnalités du produit. Pour concevoir son système mécanique, il met en œuvre les outils de la démarche qualité en conception industrielle.

Objectifs professionnels

Elaborer le dossier d'avant-projet d'un système mécanique

. Réaliser l'analyse fonctionnelle d'un mécanisme
. Rédiger le cahier des charges d'un produit
. Proposer une ou plusieurs solutions conformes au cahier des charges fonctionnel

Réaliser l'étude de systèmes mécaniques

. Réaliser l'analyse fonctionnelle d'un mécanisme
. Concevoir, améliorer les performances, réaliser les dessins de systèmes mécaniques
. Réaliser des dessins de définition de pièces mécaniques

Mettre en oeuvre des études de systèmes mécaniques en assurance qualité

. Organiser, conduire une étude en assurance qualité
. Planifier et contrôler l'avancement d'une étude
. Estimer et maîtriser les coûts d'une étude
. Justifier et argumenter une étude lors d'une revue de projet
. Rédiger les spécifications techniques d'un produit
. Elaborer le cahier des charges de l'automatisation d'un système mécanique

Débouchés

. Dessinateur en bureau d'études
. Technicien supérieur en conception mécanique
. Technicien d'études mécaniques

Validation

DOUBLE VALIDATION

. Un titre certifié niveau III (BAC +2) « Technicien(ne) Supérieur(e) en Conception Industrielle de Systèmes Mécaniques » délivré par le ministère du travail

. Un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) « Concepteur en architecture mécanique assistée par ordinateur » , qualification inscrite au RNCP

RENTRÉES PERMANENTES !

5 mois en initial

18 mois en alternance

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :
De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :
Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :
Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

. Etudiant(e)s de niveau ou titulaire d'un Bac scientifique, technologique ou professionnel, à dominante mécanique.

. Salariés d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine,de 3 ans minimum.

INSTIC

Institut supérieur des techniques industrielles et de la communication

Conception industrielle de systèmes mécaniques

Programme de formation

formation: 19 semaines

Conception Assistée par Ordinateur

. AutoCAD 2D (AutoDesk)
. AutoCAD 3D (AutoDesk)
. SolidWorks (Dassault)
. CATIA V5 (Dassault)

Technologie avant-projet

. Technique de fabrication et de construction
. Elaboration CC fonctionnelles
. Normes ISO (assurance qualité)
. Résistance des matériaux (RDM)
. Cotation Fonctionnelle
. Analyse des modes de défaillances, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC)
. Analyse cycle de vie (ACV)
. Analyse de la valeur
. Analyse Matériaux
. Eco conception
. Etude de faisabilité
. Matrice GPS
. Analyse fonctionnelle

Conduite de projets

. Réalisation d'études mécaniques permettant la mise en œuvre des enseignements abordés tout au long du parcours de formation.

Enseignement général

Communication

Bureautique

. Word
. Excel
. PowerPoint

Organisation et statut durant la formation

En alternance

. En contrat de professionnalisation ou en stage alterné (6 mois max.), ou en période de professionnalisation

. Rythme : 1 semaine de formation / 3 semaines en entreprise

En initial

. Un stage de fin d'étude de 2 mois est recommandé en fin de parcours pour la validation des compétences acquises

. Possibilité de suivre la formation dans le cadre du CPF, du CIF, d'un CSP ou d'une VAE

Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

. Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA

. INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise

. INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier

. INSTIC réalise un suivi pédagogique





Suivi individualisé: classe de 15 élèves maximum.



Possibilité de **personnalisation du parcours.**



Matériel informatique et support mis à disposition des élèves.

Instic - 30 rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - 04.72.72.01.01
Institut Supérieur des Techniques Industrielles et de la Communication
SIRET : 82439101500016 - Code APE : 8559A

CTI FORMATION
Créateur de compétences

Document non contractuel